

CONSEIL COMMUNAL
GEMEENTERAAD

Séance publique du mercredi 22 juin 2016
Openbare zitting van woensdag 22 juni 2016

1. Interpellation déposée par Monsieur Van Damme, Conseiller communal SP.A, concernant l'interview de Monsieur Gypers dans un article paru sur le site web Bruzz. Interpellatie ingediend door Mijnheer Van Damme, Gemeenteraadslid SP.A, betreffende het interview van Mijnheer Gypers in een artikel gepubliceerd op de website Bruzz.

Dhr. de Voorzitter :

Ik geef het woord aan Mijnheer Van Damme.

Dhr. Van Damme :

Ja, ik ga hier toch twee minuutjes voor nemen, ik denk dat het iets belangrijker is. Dus in een recent interview heeft de schepen Jan Gypers een aantal opmerkelijke uitspraken gedaan. Hij zegt dat hij zijn bevoegdheid mobiliteit afgeeft omwille van 3 redenen. Donc il ne veut plus être Echevin de la Mobilité parce qu'il n'y a pas d'argent pour la Mobilité. Deuxièmement parce qu'il y a un nouveau plan de mobilité et il n'y a pas de majorité pour approuver le nouveau plan de mobilité. Et troisièmement, la police n'exécute pas nos décisions et Molenbeek est prise en otage par la police qui détermine ses propres priorités et donc là, ce sont trois choses que je cite de l'interview qu'a donnée Jan Gypers dans la presse. Donc ce sont quand-même trois choses qui ne sont pas négligeables pour un Echevin qui fait partie d'un Collège et d'une majorité. Et donc, pour moi il y a un problème aussi parce qu'en fait, en quelque sorte Monsieur Gypers dit, Madame la Bourgmestre, que vous ne faites pas votre job. Pour moi, il y a deux possibles interprétations, soit Monsieur Gypers ment, donc soit ce qu'il dit n'est pas correct et donc il ment et alors il le fait peut-être parce qu'il ne veut pas montrer qu'il n'a lui-même pas fait son job comme il fallait, comme il l'a fait lors de la législature passée où il a pointé du doigt le Bourgmestre dans le temps en disant «ce n'est pas ma faute si la Commune est sale, c'est la faute au Bourgmestre». Et donc il fait un peu la même chose, si ça ne va pas en mobilité, c'est la faute du Bourgmestre. Maintenant, c'est la police mais c'est un peu aussi la Bourgmestre. Donc ça, c'est une option, il pointe du doigt d'autres gens pour éviter qu'il ne soit lui-même pris pour responsable. Deuxième interprétation possible, c'est qu'il a raison, ce qu'il dit est vrai et alors cela voudrait dire qu'il n'y a pas d'argent pour la mobilité, que la majorité ne veut pas de nouveau plan de la mobilité, et que la Commune est prise en otage par la police qui détermine ses propres priorités. Alors si tel est le cas, cela voudrait dire que vous, Madame la Bourgmestre, vous ne faites pas votre job comme il faut parce que c'est vous la patronne de la police, évidemment avec le Collège de police, mais c'est vous qui présidez si je ne me trompe pas et donc ma question c'est : que pensez-vous de ce que l'Echevin a dit et est-ce que vous trouvez que c'est normal qu'un Echevin de votre Collège dise des choses pareilles dans la presse ?

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci monsieur Van Damme.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Voilà, moi, concernant les trois questions que vous soulevez, moi je peux vous répondre pour les priorités. En ce qui concerne les priorités de la police, elles sont très claires. En effet, vous savez que Bruxelles a été la cible d'attaques terroristes, que Molenbeek a subi plusieurs dizaines de perquisitions et qu'on a vécu une situation tout à fait particulière. Et donc, c'est vrai que nous avons ces derniers mois, en concertation avec le chef de corps, mis la priorité sur la lutte contre le terrorisme. En tout cas, nous avons été sollicités pour accompagner la police fédérale dans le cadre de ces opérations, et aujourd'hui nous mettons aussi l'accent dans la lutte contre la délinquance puisque l'on sait qu'il y a une proximité entre cette délinquance et des réseaux, contre une proximité qui existe aussi par rapport à certains lieux et individus en lien avec le radicalisme et donc la priorité c'est évidemment de revenir à un climat de sécurité. Et voilà, c'est la mission prioritaire, mais cela n'empêche pas, et je peux vous l'assurer, que la police continue toutes ses activités et notamment, comme vous avez pointé la question du contrôle du stationnement notamment sur la Place communale, je peux vous assurer et ce, chiffres à l'appui, que des opérations de contrôle ont été menées concernant ces véhicules puisqu'en 2015 il y a eu 1.000 amendes administratives qui ont été enregistrées pour la Place communale et 984 pour la chaussée de Gand. Pour le mois de janvier au mois de mai 2016, il y a eu 225 amendes administratives et 437 pour la chaussée de Gand. Voilà, la police est bien présente, et moi qui fréquente beaucoup la Place communale, je peux vous assurer que tous les jours de la semaine celle-ci est souvent libre de tout véhicule et que parfois le week-end ou en soirée surtout, c'est vrai qu'il y a des véhicules qui se garent notamment pour aller à des activités qui sont à proximité de la Place communale. Donc, voilà, pour moi, en ce qui concerne la police, la réponse est très claire.

En ce qui concerne la mobilité, de ce que j'ai pu comprendre, l'intervention de l'Echevin concernait essentiellement la politique de mobilité en ce qui concerne la chaussée de Gand et ses alentours et pas du tout la commune de Molenbeek. Et nous, nous avons décidé, parce que nous sommes consensuels et proactifs, en tout cas nous avons décidé de nous inscrire dans le plan régional de mobilité parce que c'est vrai que la concertation à cet égard est importante et que nous attendons des avancées de la part de la Région et des propositions concrètes de la part de la Région pour faire avancer la question de la mobilité dans notre commune.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à monsieur Van Damme.

M. Van Damme :

Oui, Madame la Bourgmestre, c'est très marrant votre dernière phrase parce ce qu'en fait, vous dites que l'Echevin ne parlait pas de la commune, mais qu'il parlait de la Région, de la politique de la Région. C'est très marrant parce que je viens de vous le citer, littéralement, je n'invente pas : « la police n'exécute pas nos décisions, un, et, deux, Molenbeek est prise en otage par la police qui fait ses propres priorités ». Donc c'est clair que l'Echevin de la Mobilité ne parlait pas de la Région, mais il parlait bel et bien de la Commune et de la police. Et donc, quand je vous entends, vous dites que toutes ces choses-là sont incorrectes et alors je vous demande : est-ce que vous pouvez continuer à fonctionner avec un Echevin qui dit vraiment du tout et n'importe quoi dans la presse, qui vous attaque personnellement dans la presse parce que vous êtes la responsable de la

police et qu'il dit que vous n'avez rien à dire à la police ? Je trouve que c'est quand-même assez étonnant et je me demande comment vous réglez ça en interne.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci monsieur Van Damme. L'incident est clos.

**2. Interpellation déposée par Monsieur Ait Jeddig, conseiller communal ISLAM, relative à la dernière édition du Molenbeek Info.
Interpellatie ingediend door Mijnheer Ait Jeddig, gemeenteraadslid ISLAM, betreffende de laatste editie van de Molenbeek Info.**

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Monsieur Ait Jeddig, vous avez une interpellation qui est relative à la dernière édition du Molenbeek Info. Est-ce que vous nous autorisez à vous faire une réponse écrite ? Ou, non, allez-y si vous voulez le faire, allez-y. Je n'ai pas de problème, c'est une interpellation, c'est vous qui décidez, ce n'est pas nous.

M. Ait Jeddig :

Je pose la question et vous me faites une réponse écrite si vous voulez.

(Rires - Gelach)

M. le Président, Michel Eylenbosch :

C'est une proposition que je vous fais, c'est à vous de choisir si vous voulez accepter une réponse écrite ou si vous voulez développer votre interpellation, il n'y a pas de souci.

M. Ait Jeddig :

Ok, voilà, dans le Molenbeek Info, enfin avant ça je voudrais remercier ceux qui ont organisé la rupture du jeûne de ce soir et celle de notre paroisse.

Alors, dans le Molenbeek Info de juin-juillet 2016, une importante partie est réservée à la célébration des 10 ans de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de notre commune. Tous les partis moins un, le parti Islam, ont eu la possibilité de s'exprimer à ce sujet. Il va sans dire que le journal est une vitrine des partis politiques de la majorité. Néanmoins, dans cette publication, une rubrique a été réservée aux commentaires des différents partis politiques de l'opposition. Alors voilà, pouvez-vous me dire, ou me confirmer, s'il a été convenu avec les partis de l'opposition qu'une rubrique dans le journal sera régulièrement consacrée aux commentaires de ces partis, donc existe-t-il un tel accord ? Dans ce cas, pourquoi ne pas en avoir informé le Conseiller communal Islam et ne pas lui avoir proposé de participer ? Alors s'il ne s'agissait que de permettre aux partis de l'opposition de s'exprimer que de manière exceptionnelle dans ce numéro de juin-juillet 2016 pour les 10 ans de la MCCS, pour quel motif ne pas avoir permis au parti Islam de s'exprimer dans cette publication ? Donc, j'aimerais bien avoir quelques éclaircissements.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Très rapidement Monsieur Ait Jeddig, j'étais surprise par la question parce que le journal communal existe depuis de nombreuses années et vous semblez le découvrir aujourd'hui en parlant de l'édition concernant la culture et les 10 ans de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale. Donc, c'est vrai que cette tribune donne la parole aux partis politiques démocratiques, majorité comme opposition, mais je voudrais vous dire que si Islam n'a pas été invité par le Collège à disposer d'une tribune, c'est parce que c'est un choix qui est tout à fait assumé, choix qui est assumé tel qu'il a été fait précédemment pour d'autres partis. Je pense que, en votre qualité de Conseiller communal, vous avez bien entendu la liberté de parole dans cette enceinte, mais nous ne souhaitons pas ouvrir le journal communal au parti Islam parce qu'il y a dans votre programme politique des idées qui sont contraires aux libertés fondamentales et aux valeurs partagées par l'ensemble des partis politiques démocratiques. Donc, il me semble qu'un parti comme le vôtre qui se définit lui-même pro-charia, qui ne sépare pas le politique du religieux, dont certains mandataires, en tout cas des mandataires, ne veulent pas serrer la main des femmes, eh bien, à notre sens, c'est problématique. Et donc, je ne souhaite pas polémiquer, je pourrais le faire en vous rappelant les propos qui ont été tenus par un de vos conseillers dans une autre commune, qu'il avait tenus justement après les élections communales de 2012 où il a été très clair par rapport à la position que souhaitait occuper l'Islam dans le paysage politique, culturel et social de ce pays. Et donc voilà, pour nous, tant que votre parti ne clarifie pas ses positions par rapport à des valeurs fondamentales telles que l'égalité de l'homme et de la femme, le respect de toutes les religions et des opinions philosophiques, la suprématie de notre constitution, eh bien nous considérons qu'il n'est pas nécessaire que vous disposiez d'une tribune. Alors, je vous précise que cette décision ne va absolument pas à votre rencontre. Donc ce n'est absolument pas vous qui êtes visé par cette décision parce que vous, vous intervenez au Conseil communal et d'une façon générale, on peut considérer que vous êtes, enfin moi je n'ai pas à porter jugement sur vos interventions, mais vous apportez parfois des interventions qui sont constructives et vous êtes bien présent mais voilà, ce n'est pas contre vous, c'est contre la formation politique que vous représentez. Et j'ajouterais même à titre personnel que l'appellation de votre parti, en vous appropriant le nom Islam, à mon sens pose problème parce qu'il s'agit d'une injustice qui est faite à la religion musulmane et aux milliers, aux millions de musulmans qui ne partagent pas vos opinions politiques.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à monsieur Ait Jeddig.

M. Ait Jeddig :

Merci d'avoir clarifié les choses, d'avoir donné vos opinions. Islam représente de nombreux citoyens et on s'inscrit dans les valeurs de la religion de l'Islam qui sont des valeurs, contrairement à ce que vous dites, tolérantes, d'ouverture, et cela a toujours été le cas depuis l'avènement de l'Islam. Et l'Islam vient du fond des temps. Simplement, il y a des déviations qui ont été faites et je condamne absolument toutes ces déviations qui sont totalitaires, qui sont contre je dirais les règles en cours, parce que l'humain a ses choix, il a ses convictions, différentes convictions, et donc, si vous pensez à la formation politique, en fait je suis dans la formation politique, je représente Islam, mais en même temps je participe aussi à disons, à écrire votre ligne politique. Et donc on sait très bien que tout le monde n'adhère pas à nos valeurs, mais on retrouve nos valeurs transversales un peu dans tous les partis, dans toutes les tendances. Donc c'est comme cela qu'on conçoit nous l'Islam et rien à

voir avec ce qu'on montre à la télévision, ces coupeurs de mains ou de têtes, rien à voir avec ça, nous sommes un Islam ancré en Belgique et avec le respect. D'ailleurs on a prêté serment, j'ai prêté serment, et donc je respecte les valeurs de mon pays, parce que c'est mon pays puisque j'ai grandi ici et donc je connais l'histoire de mon pays, j'ai fêté la victoire hier de notre équipe, j'étais très content. Donc voilà, je suis quand-même un peu déçu qu'on ne nous donne pas justement, à travers ce que vous avez permis aux autres partis politiques lors de cette publication, justement, de donner...

Ecoutez, laissez-moi terminer, juste une minute, vous laissez bien déborder les autres, cette vitrine dont je parle, de donner justement l'occasion à Islam de donner son opinion par rapport à ces faits culturels etc., donc de montrer vraiment que l'Islam ce n'est pas ce qu'on croit et ce qu'on veut nous faire croire. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ait Jeddig.

3. Interpellation déposée par Madame Dekens, conseillère communal SP.A, relative aux propriétés communales occupées par la Mission Locale et par Molenbeek Formation.

Interpellatie ingediend door Mevrouw Dekens, gemeenteraadslid SP.A, betreffende de gemeentelijke eigendommen bezet door Mission Locale en Molenbeek Formation.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Ik geef het woord aan mevrouw Dekens.

Mvr. Dekens :

Ik zal een verkorte versie doen op uw vraag. Dus, vorige week dinsdag hadden wij raad van bestuur van de Mission Locale in Molenbeek Formation en ik zit daar niet alleen, ik zit daar samen met mevrouw Evraud, met mevrouw Bastin, met mijnheer El Khannouss, rond de tafel met een aantal andere mensen en tot onze grote verbazing komt daar een dossier op tafel waar het blijkt dat eigenlijk heel wat van de gebouwen waarin de Mission Locale in Molenbeek Formation dagelijks werkt, en dus ook mensen te eten geeft, want sommige zijn sociale restaurants « les Uns et les Autres », « l'After » waar dagelijks mensen komen eten. Dat daar dus grote problemen zijn inzake veiligheid, brandveiligheid, noodverlichting die niet werken, elektriciteitskasten die niet goed zijn afgesloten, branddeuren die niet meer dichtgaan enz... Ik weet, er zijn ook een aantal zaken die eerder gelinked zijn aan de huurder, dat er problemen zijn met de oven van de keuken en zo, ok, dat is dan eerder aan ons om daar iets aan te doen maar wat betreft de staat van de gemeentelijke gebouwen is dat toch eerder de gemeente die daarvoor moet tussenkomen en de nodige werken doen om dit zo vlug mogelijk in orde te zetten te meer omdat ook onze Mission Locale en Molenbeek Formation die geven heel wat opleiding aan mensen. Mensen gaan daar eten, appreciëren dat ze daar voor een goedkoop tarief kunnen eten, dat we moeten voor zorgen dat dat kan blijven verder gaan en dat mensen daar kunnen blijven komen en zeker veilig. Dus ik wou vragen, mijnheer Majoros als bevoegde schepen, wat u hieraan schikt te doen ?

M. Le Président, Michel Eylenbosch :

Dank u Mevrouw Dekens.

Je donne la parole à Madame la Bourgmestre, pardon, à Monsieur Majoros, excusez-moi.

Oui, Monsieur Ikazban.

M. Ikazban :

Excusez-moi, moi je contribue à ce qu'on termine très vite ce conseil, cette dernière intervention, simplement, avec ce que vient de dire Tania Dekens, et puis, j'ai eu l'occasion aussi de lire dans la presse les interventions des uns et des autres par rapport aux uns et aux autres, voilà, justement c'est un jeu de mots involontaire. Non, ce qui m'inquiète c'est la chose suivante : c'est qu'il y a apparemment de gros problèmes de sécurité. Aujourd'hui, moi je ne cherche pas à savoir qui est le responsable, je pense qu'on a tous une responsabilité, c'est la Commune, c'est la Missions Locale, il y a des rapports où il est indiqué des dangers de mort. Moi je voulais savoir simplement, est-ce que ce sont ces raisons-là, notamment, qui ont poussé à la fermeture du restaurant au Centre Communautaire Maritime ? C'est bien, tout le monde dit « non » de la tête, mais moi j'aimerais bien savoir si c'est ça ou pas et que ce soit le cas ou non j'aimerais bien savoir : que fait-on, que va-t-on faire des quatre équivalents temps-plein, de l'article 60, du chef de cuisine, notamment, j'allais dire du coordinateur, mais le coordinateur a été licencié apparemment et que va-t-on faire du personnel qui reste ? Est-ce qu'il va rester en rade, est-ce qu'il va être licencié, il y en a certains qui terminaient leur contrat déterminé renouvelable bientôt, est-ce que c'est normal d'attendre si tard pour des gens qui ont presque tous des familles à nourrir ? Voilà, donc moi j'embraie là-dessus très rapidement parce que j'ai vraiment une inquiétude par rapport à ce personnel et à l'avenir de ce restaurant.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur Ikazban.

Je donne la parole à Monsieur Majoros.

M. l'Echevin Majoros :

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, avant de répondre une petite mise au point s'impose. Bien sûr, contrairement à ce qui a pu être dit, bien sûr que la question de la sécurité tant des stagiaires que du personnel de la Mission Locale de Molenbeek Formation ainsi que des personnes qui fréquentent les différents restaurants sociaux, et dont je fais partie, comme d'autres membres de ce Conseil communal font partie des préoccupations de ce collège, que ce soit pour les Uns et les Autres, l'After ou le Maritime, afin de rendre leurs services tant aux travailleurs qu'aux usagers. Ces différents restaurants bien sûr bénéficient de locaux qui sont situés dans différents biens communaux. La mise à disposition de ces locaux à la Mission Locale, régie par une série de conventions qui stipulent très clairement déjà aujourd'hui des droits et devoirs des occupants ainsi que les droits et devoirs du bailleur qu'est la Commune. Ces textes sont connus des services communaux et j'imagine de l'ensemble des membres du conseil d'administration de la Mission Locale. Je peux vous en donner copie, j'ai pris l'exemplaire avec moi si c'était nécessaire. Je voulais réexpliquer ça parce qu'on a parfois tendance, en tout cas dans les interventions un peu spectaculaires qu'on a pu lire dans la presse, on aurait tendance à dire que pour la Mission Locale, il suffirait de faire la liste des problèmes et de l'envoyer à la Commune qui devrait tout régler. Ce n'est évidemment pas comme ça que cela se passe, puisque comme dans toute occupation, il y a des choses qui sont prévues pour être à réaliser par l'occupant. Il y a d'ailleurs une réunion qui est prévue la semaine prochaine à ce sujet et qui permettra de relire ensemble ce qui est prévu dans le contrat notamment dans l'article 10, les différents articles 10 du contrat et qui prévoient notamment que le maintien des lieux en l'état, ça

relève de l'occupant de la même manière que l'entretien des différentes infrastructures, des appareils de chauffage, de l'eau, des coûts de réparations qui seraient occasionnés par l'usage normal des appareils, des appareils de base, pas le four etc... Cela, ça relève de l'occupant, la même chose pour le détartrage, pour ce qui est la conséquence de vols ou bien de vandalisme, tout ça c'est noir sur blanc de la responsabilité de l'occupant, c'est comme ça dans l'ensemble des conventions qui ont été signées à l'époque, dans les années 2000. C'est quelque chose d'assez classique et la réunion qu'on aura permettra éventuellement de réexpliquer et aussi de vérifier s'il y a encore des choses qui doivent être éclaircies. Ce qui est clair, c'est qu'il y a une volonté du Collège comme de la Commune, des Propriétés communales comme du service des Travaux publics, ensemble, d'arriver à trouver des solutions en sachant qu'il y a encore une fois une série de choses qui ne sont pas du tout du ressort de la Commune. Comme dans votre interpellation vous parlez de four qui ne fonctionne plus, ou quand on évoque une cuisine qui ne serait plus au goût du jour ou qui ne correspondrait pas, ce n'est évidemment pas à la Commune que de devoir le gérer. Toujours est-il que la réunion la semaine prochaine permettra d'expliquer tout ça, et de la même manière, le Collège pourra, si la Mission Locale se trouvait en difficulté pour réaliser l'une ou l'autre chose, trouver des solutions transitoires comme de dégager éventuellement des devis qui feraient l'objet d'un arbitrage politique par la suite. Mais la volonté de faire en sorte d'arriver à réparer ces problèmes et faire en sorte que les lieux soient correctement entretenus est bien là et on espère qu'on pourra continuer à acheter sandwiches et autre repas avec l'ensemble des citoyens dans ces différents restaurants c'est sûr. Merci de votre attention.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci monsieur Majoros.

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

M. l'Echevin El Khannouss :

Monsieur le Président, en complément de ce qui vient d'être dit, bien évidemment les difficultés qui ont été relayées dans la presse par rapport à plusieurs de nos infrastructures, c'est une réalité que nous vivons depuis plusieurs années. Il est vrai qu'il était de tradition que la Commune intervenait régulièrement par rapport à certains problèmes techniques qui incombaient aux locataires, d'ailleurs mais il y avait une certaine pratique qui était d'actualité et qui aujourd'hui nécessite, je pense, et mon collègue Karim Majoros l'a rappelé, une réunion de clarification de savoir qui fait quoi dans nos infrastructures et le plus rapidement possible parce qu'il y a une situation qui nécessite des interventions immédiates pour pouvoir sécuriser, je pense, aussi bien le personnel que les gens qui fréquentent les infrastructures.

Pour répondre à la question que vous avez posée Monsieur Ikazban, la décision de mettre fin à cette activité qui se déroule ici au Centre Communautaire Maritime, la fameuse cafeteria, est une décision qui déjà avait été évoquée il y a plus de trois ans. Même déjà sous la fin de l'ancienne législature, on s'interrogeait de savoir si on pérennisait l'activité ou pas parce qu'économiquement, en sachant que c'est un projet d'économie sociale qui n'a pas pour vocation de faire des bénéfices bien évidemment, on n'arrivait même pas à avoir un équilibre financier et aujourd'hui nous sommes dans une situation où vraiment nous n'avons plus le choix. C'est une décision qui a été prise de manière consensuelle avec tous les membres du conseil d'administration, dont d'ailleurs est membre Paulette Piquard, au vu des chiffres qui indiquent que plus nous continuons dans cette voie-là, plus nous risquons de mettre en difficulté l'ensemble de la structure, parce que ce déficit était couvert régulièrement par les recettes de l'After et nous ne pouvons plus continuer dans ce sens-là bien évidemment. Il est clair que l'ensemble du personnel, à part le coordinateur qui était, je

dirais, une personne qui était payée sur fonds propres, l'ensemble des personnes qui travaillent dans les différents statuts sera transféré dans les deux autres structures et plus particulièrement vers le restaurant Les Uns et les Autres parce que, là, il y a un besoin de développer plus, je dirais, l'activité au vu des demandes nombreuses qui sont faites au niveau de cette structure-là.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Merci Monsieur l'Echevin.

Monsieur Ikazban, enfin c'est madame Dekens d'abord et ensuite vous si vous le voulez bien.

Je donne la parole à madame Dekens.

Mme Dekens :

Je voulais juste remercier l'Echevin pour le fait qu'il veut s'y mettre, ça je retiens de votre réponse; que vous êtes prêt à rencontrer les membres du conseil d'administration qui s'en occupent pour essayer de clarifier les choses, sur qui doit faire quoi. Parce qu'en fait, vous êtes directement responsable de certains problèmes structurels du bâtiment, mais indirectement en tant que Collège vous avez quand-même raboté l'allocation communale aussi de la Mission Locale de Molenbeek Formation dans le cadre des épargnes que vous faites. C'est une structure quand-même qui fait je pense du bon travail qui essaie d'aider nos jeunes et toute personne sans emploi vers des formations et de les remettre au travail. Et donc, ok, c'est bien je pense aussi qu'il y ait une ouverture et que vous allez peut-être les aider aussi pour des choses qu'eux devraient réparer parce que, voilà, l'argent ça ne tombe pas du ciel, ils font le maximum avec le personnel qu'il y a pour aller chercher des sous partout et pour essayer d'obtenir des buffets, des weekends, des soirs etc., pour rentrer des sous et donc je pense que là aussi il y a quand-même une responsabilité de ce Collège d'essayer aussi de les aider, avec le minimum d'argent que vous y mettez encore, d'arriver au bout et de continuer leur bon travail. Merci.

M. le Président, Michel Eylenbosch :

Dank u Mevrouw Dekens. L'incident est clos. Pardon, oui, Monsieur Ikazban, j'allais vous oublier.

M. Ikazban :

J'ai bien entendu, je vous remercie je vais là préciser que, mis à part le coordinateur, tous les autres membres du personnel seront transférés, mais transférés jusqu'à la fin de leur contrat déterminé dans un mois ou deux ou ils vont pouvoir continuer ?

M. l'Echevin El Khannouss :

Non, ils vont pouvoir continuer.

M. Ikazban :

Merci.

M. le Président, Michel Eylembosch :

Merci Monsieur Ikazban. L'incident est clos.